



APSIDE groupe  
58 Avenue du Général Leclerc  
92514 BOULOGNE Cedex

Tél. : 01 41 10 01 61  
Fax : 01 41 10 01 91  
Visio : 109.7.21.232  
Mail : [apside@apside.fr](mailto:apside@apside.fr)

H.E. Ban Ki-Moon  
Secrétaire Général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

A Boulogne-Billancourt, le 22/04/2015

PARIS  
TOULOUSE  
BORDEAUX  
AIX-EN-PROVENCE  
RENNES  
NANTES  
NICE  
NIORT  
TOURS  
LILLE  
BREST  
ORLÉANS  
LYON  
LONDRES  
CASABLANCA  
MUNICH  
BRUXELLES

Objet: Lettre de ré-adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

Depuis sa création en 1976, notre entreprise Apside agit au quotidien selon des valeurs éthiques, en construisant des relations pérennes, et en agissant avec respect et transparence, tant de ses collaborateurs que de ses clients.

C'est dans cette optique que nous nous sommes engagés au travers de Global Compact France dès 2004 à soutenir les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Cependant en 2014, nous avons été informés de notre radiation du Global Compact par le biais d'un organisme externe.

Continuant à recevoir bulletins d'adhésion et reçus de cotisation chaque année jusqu'en 2014, et n'ayant visiblement pas retrouvé au sein de notre documentation de traces d'alertes de la part du Global Compact, nous pensions notre adhésion toujours effective depuis 2007, ignorant par ailleurs le devoir de publication d'un bilan annuel de nos actions et engagements vis-à-vis de chacun des principes du Global Compact.

[www.apside.fr](http://www.apside.fr) Face à cette problématique, nous avons sollicité Global Compact France pour obtenir davantage d'explications. Il s'est alors avéré que notre société fut délistée le 27 janvier 2008, pour cause de non publication de communication sur le progrès (COP). Après recherche, il apparaît que des problèmes techniques de transmission électroniques ont sûrement été la cause de ces malentendus.

Société Anonyme  
à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 1 005 198 €. Régie par les articles 118 à 150 de la loi du 24 juillet 1966.  
Siège social : 58, avenue du Général Leclerc  
92514 BOULOGNE CEDEX  
RCS Nanterre B 309 065 084  
SIRET 309 065 084 00068 - APE 7112B  
T.V.A. intracommunautaire FR 063 090 650 84

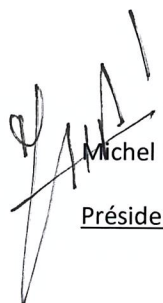
Aujourd'hui, Apside est toujours fidèle à ses principes fondateurs et souhaite adhérer de nouveau au Global Compact des Nations Unies et par cette lettre j'ai l'honneur de vous confirmer que notre société continue à soutenir activement ses dix principes.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, et ses opérations quotidiennes. Nous reconnaissons que notre participation active dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès, un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Global Compact.

Nous joignons à ce courrier notre publication 2015 qui sera publiée dans l'immédiat, et par la suite annuellement, en conformité avec les Directives pour la Communication sur le progrès.

Au nom des 1800 collaborateurs du groupe Apside activement engagés dans ces démarches, je vous prie d'agréer, votre Excellence, l'expression de nos salutations distinguées,



Michel Klar

Président Directeur Général